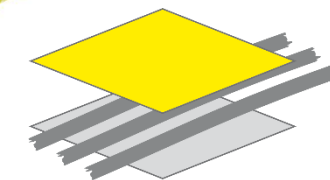


PROGRAMMATION ET MODALITES

Appel à Projets et Appel à Candidatures 2023



Rappel des définitions

www.appels-a-projets-cccabtp.fr

Appel à projets



Financement d'expérimentations de projets innovants par le CCCA-BTP



Le porteur de projet a un projet à soumettre pour lequel il sollicite un financement – Il est seul responsable de l'exécution de son projet – Le CCCA-BTP a un rôle unique de financeur

Appel à candidatures



Accompagnement, sous forme de financement, d'appui direct du CCCA-BTP ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage soumis à des critères d'accès spécifiques



L'organisme de formation aux métiers du BTP sollicite l'accompagnement proposé en faisant acte de candidatures – Le CCCA-BTP pousse son expertise vers les OF.A et les accompagne dans le déploiement de cette expertise soit via une AMO, une subvention et/ou l'accompagnement direct des équipes du CCCA-BTP

APPELS A PROJETS – 12 M€		Modalité	Durée/Echéance
Qualité, pédagogique	4 M€	Périodique	2 mois – Bi-annuel a minima
Développement de la formation professionnelle	2 M€	Périodique	2 mois – Bi-annuel a minima
Innovation, Performance et Transition énergétique des OF.A	2 M€	Périodique	2 mois – Bi-annuel a minima
Thème ouvert	2 M€	Annuel	
Excellence et Attractivité	2 M€	Périodique	2 mois – Bi-annuel a minima
APPELS A CANDIDATURES – 12 M€			
Innovation, Performance et Transition numérique des OF.A	2 M€	Annuel pour certains et périodique pour d'autres	1 mois - Bi-annuel a minima
Développement des compétences	2 M€	Périodique	1 mois - Bi-annuel a minima
Diversification des actions de formation	2 M€	Périodique	1 mois - Bi-annuel a minima
Accompagnement des jeunes	6 M€	Annuel	Annuel Juin-2022 - Juin 2023
INVESTISSEMENTS INNOVANTS– 25 M€		Pluri-annuel	Décembre 2024



D'autresancements pourront être programmés dès lors que la totalité des budgets alloués par thématique n'aura pas été consommée.

Principales modalités des AàP (hors investissements innovants)

- Toute structure peut déposer un projet à la condition que celui-ci rentre dans les missions du CCCA-BTP à savoir le développement de la formation professionnelle notamment par la voie de l'apprentissage aux métiers du BTP
- L'obligation d'essaimage des productions et résultats des projets financés par le CCCA-BTP

- Financement de 50 à 80 % maximum du coût du projet
- Pas de limite de budget projet
- Si demande d'équipements et autres immobilisations dédiées au projet (logiciel, matériel, agencement ...) : prise en charge maximum de 50 %
- S'il y a sous-traitance dans un projet, prise en charge maximum de 30 % des dépenses et l'obligation de mise en place de modalités de transfert de compétences du prestataire vers le porteur de projet afin de pérenniser les projets. Le pourcentage pourra être exceptionnellement augmenté sous réserve que le porteur de projets apporte des éléments d'argumentation concrète.
- Obligation d'auto-financement du porteur de projet sans obligation de pourcentage minimal.
- Date de prise en compte des dépenses éligibles : La date de référence de prise en charge des dépenses du projet est celle de la décision du conseil d'administration
- Homogénéisation des tranches en fonction du coût du projet : 4 tranches
 - Projet inférieur à 100 K€ : 2 tranches 40% et 60 %
 - Projet de 100 K€ et inférieur à 1M€ : 3 tranches 40% - 40 % et 20 %
 - Projet supérieur à 1M€ : 4 tranches 25% - 25 % - 30% - 20 %

- Dépôt d'un ou plusieurs projet(s) par thématique et par porteur de projet
- Durée de la convention : 3 ans.

Principales modalités de l'AàP Investissements Innovants

- Accessible à tous OF.A selon les critères suivants :
 - L'organisme de formation doit justifier d'un nombre minimal d'au-moins 50 jeunes en apprentissage et au moins deux sections dans les premiers niveaux de formation (niveau 3 et 4)
 - L'organisme de formation doit former à un ou plusieurs métiers du BTP – Tous les métiers du BTP sont concernés.
 - L'organisme de formation doit démontrer que 75 % des apprentis préparant dans leur établissement une certification du bâtiment ou des travaux publics, ont signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du BTP.
 - Les projets doivent démontrer un auto-financement ou co-financement à hauteur de 50 % du budget du projet ; Le co-financement ne peut provenir d'un OPCO.
- L'obligation d'essaimage des productions et résultats des projets financés par le CCCA-BTP
- Pas de limite de budget projet
- S'il y a sous-traitance dans un projet, prise en charge maximum de 30 % des dépenses et l'obligation de mise en place de modalités de transfert de compétences du prestataire vers le porteur de projet afin de pérenniser les projets. Le pourcentage pourra être exceptionnellement augmenté sous réserve que le porteur de projets apporte des éléments d'argumentation concrète.
- Date de prise en compte des dépenses éligibles : La date de référence de prise en charge des dépenses du projet est celle de la décision du conseil d'administration
- Homogénéisation des tranches en fonction du coût du projet : 4 tranches
 - Projet inférieur à 100 K€ : 2 tranches 40% et 60 %
 - Projet de 100 K€ et inférieur à 1M€ : 3 tranches 40% - 40 % et 20 %
 - Projet supérieur à 1M€ : 4 tranches 25% - 25 % - 30% - 20 %
- Dépôt d'un ou plusieurs projet(s) par thématique et par porteur de projet
- Durée de la convention : 4 ans

Principales modalités des AàC

- Rappel : appui du CCCA-BTP pour déploiement des solutions préconisées
- Date de prise en compte des dépenses éligibles : La date de référence de prise en charge des dépenses du projet est celle de la décision du conseil d'administration
- Homogénéisation des tranches en fonction du montant de la subvention.
 - Montant inférieur à 100 K€ : 2 tranches 40% et 60 %
 - Montant de 100 K€ et inférieur à 1M€ : 3 tranches 40% - 40 % et 20 %
 - Montant supérieur à 1M€ : 4 tranches 25% - 25 % - 30% - 20 %
- Dépenses du personnel liées à la candidature : Comme pour les appels à projets l'accès à un prestataire sera soumis à obligation de transfert de compétences en interne.

Appel à projets 2023 – Thématiques

I Qualité Pédagogique

- Thème 1 : Intégrer de nouvelles modalités pédagogiques pour aider la personnalisation des parcours de formation
- Thème 2 : Internationaliser les parcours de formation par la mobilité longue
- Thème 3 : Intégrer la formation à la S&ST dans les cursus de formation en alternance par des actions innovantes
- Thème 4 : Améliorer la qualité de la formation en développant des projets relatifs à l'interdisciplinarité
- Thème 5 : Développer la pédagogie de l'alternance : relation CFA/jeunes/entreprises

II Développement de la formation professionnelle dans les métiers du BTP

- Thème 1 : Concevoir une offre de formation alliant actualités et besoins des entreprises (métiers en tension, économie circulaire, rénovation énergétique, compétence socio-professionnelles...)
- Thème 2 : Développer une démarche de veille pour mieux connaître et comprendre les attentes des acteurs territoriaux et des entreprises

III Innovation, performance et transition énergétique des OF.A du BTP

- Thème 1 : Développer les actions en RSE, développement durable et économie circulaire (biosourcé, décarbonation, rénovation...) - Intégrer de nouveaux matériaux écologiquement responsables dans les parcours de formation des apprentis

IV Thème ouvert

V Investissement innovant

VI Excellence et Attractivité

- Thème 1 : Renforcer la communication et la promotion des métiers en lien avec les compétitions régionales et nationales (Worldskills, Meilleur ouvrier de France, Meilleur apprenti de France...)
- Thème 2 : Elaborer une nouvelle offre des OF.A : orientation, formation continue ...
- Thème 3 : Les Jeux des Apprentis BTP 2024 : Valoriser les bienfaits de la pratique sportive en équipe au quotidien par la participation à un événement sportif

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàP 2023

Thématiques	Lancement (publication)	Échéance	Présélection*	Présentation GTP (PM date CA)	Préparatoire CA	CA
V Investissement Innovant Pluri -annuel	16/12/21	31/12/24	14/11/22	07/12/22	05/01/23	17/01/23
			14/11/22	17/01/23	09/02/23	21/02/23
IV Thème ouvert Annuel	03/01/23	31/12/23	24/01/23	21/02/23	09/03/23	21/03/23
			20/02/23	21/03/23	05/04/23	18/04/23
			20/03/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
			02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
			06/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
			29/08/23	19/09/23	05/10/23	17/10/23
			18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
			31/10/23	28/11/23	07/12/23	19/12/23
			21/11/23	19/12/23	Janvier 2024	Janvier 2024



Pour les AàP annuels et pluri-annuels il est primordial que les dossiers soient déposés sur la plateforme d'Appels à Projets trois semaines minimum avant la date de la commission de présélection que vous visez afin de garantir la qualité du process de sélection

* Dates pouvant être modifiées selon l'actualité. Merci de bien vous référer à la plateforme d'appels à projets.

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàP 2023

Thématiques	Lancement (publication)	Échéance	Présélection	Présentation GTP (PM date CA)	Préparatoire CA	CA
I Qualité pédagogique	20/12/22	24/02/23	20/03/23	18/04/23	05/04/23	18/04/23
	20/03/23	19/05/23	06/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	31/07/23	29/09/23	31/10/23	28/11/23	07/12/23	19/12/23
II Développement FP	20/12/22	24/02/23	20/03/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	29/05/23	28/07/23	29/08/23	19/09/23	05/10/23	17/10/23
	31/07/23	29/09/23	31/10/23	28/11/23	07/12/23	19/12/23
III Innovation/ Performance	13/02/23	14/04/23	02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
	26/06/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
	29/08/23	27/10/23	21/11/23	19/12/23	Janvier 24	Janvier 24
VI Excellence/ Attractivité	13/02/23	14/04/23	02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
	29/05/23	28/07/23	29/08/23	19/09/23	05/10/23	17/10/23
	31/07/23	29/09/23	31/10/23	28/11/23	07/12/23	19/12/23

Important Pour les AàP annuels et pluri-annuels il est primordial que les dossiers soient déposés sur la plateforme d'Appels à Projets trois semaines minimum avant la date de la commission de présélection que vous visez afin de garantir la qualité du process de sélection

Appel à candidatures 2023 – Thématiques

III Innovation, performance et énergétique des OF.A du BTP

- 1 - Aide à la rédaction et présentation des projets en réponse aux appels à projets du CCCA-BTP
- 2 - Aide à la finalisation des projets en vue de la diffusion gratuite des productions
- 3 - Créer un évènement novateur pour développer la captation des jeunes ou développer les partenariats avec les comptes clefs

Spécial TP :

Développer les compétences des chefs de chantiers, chefs d'équipes et conducteurs de travaux en transition écologique ainsi que les collaborateurs internes des OF.A.

VII Développement des compétences

- 4 - Intégrer les textes de littérature professionnelle « Vies de chantier » dans la formation des apprentis et enseignement général
- 5 - Développer des sujets d'épreuves certificatives des brevets professionnels du secteur du BTP
- 6 - Mettre en place des sections d'apprentis à composante européenne (CAP, Brevet Professionnel, Bac Pro)
- 7 - Développer l'apprentissage du français pour les étrangers (FLE) pour les équipes pédagogiques et éducatives des OF.A

Appel à candidatures 2023 – Thématiques

VIII Diversification des actions de formation

- 8 - Soutenir le développement des formations supérieures par des solutions dédiées pour faire face aux besoins de main-d'œuvre
- 9 - Accompagner les jeunes en technique de recherche d'entreprises
- 10 - Développer la démarche de recrutement des jeunes femmes dans le BTP
- 11 - BTP-BTP « Bien dans ta peau, Bien dans ton poste »

IX Accompagnement des jeunes

- 12 - Optimisation des process recrutement et placement des jeunes par la mise en place d'un outil pour faciliter la mise en relation entre les offres d'entreprises et les prospects apprenants
- 13 - Mise en place d'un Réseau d'anciens au sein des OF.A pour développer la fidélisation et la cooptation des jeunes
- 14- Pass jeune apprentissage BTP

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàC 2023

Annuel
06/22-
06/23

1

Aide à la rédaction

Lancement
(publication)

30/06/22

Échéance

30/06/23

Présélection

07/12/22

07/12/22

24/01/23

20/02/23

20/03/23

02/05/23

06/06/23

29/08/23

Présentation GTP
(PM date CA)

20/12/22

17/01/23

21/02/23

21/03/23

18/04/23

30/05/23

04/07/23

19/09/23

Préparatoire
CA

05/01/23

09/02/23

09/03/23

05/04/23

16/05/23

22/06/23

07/09/23

05/10/23

CA

17/01/23

21/02/23

21/03/23

18/04/23

30/05/23

04/07/23

19/09/23

17/10/23

Annuel
06/22-
06/23

2

Aide à la finalisation projets

30/06/22

30/06/23

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàC 2023

Thématiques	Lancement (publication)	Échéance	Présélection	Présentation GTP (PM date CA)	Préparatoire CA	CA
3 Captation et partenariat	20/03/23	21/04/23	02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
	02/05/23	02/06/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
4 Vies de Chantier	20/03/23	21/04/23	02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
	02/05/23	02/06/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
5 Epreuves certificatives	13/02/23	14/03/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	02/05/23	02/06/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
6 Sections à composante européenne	13/02/23	14/03/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàC 2023

Thématiques	Lancement (publication)	Échéance	Présélection	Présentation GTP (PM date CA)	Préparatoire CA	CA
7 FLE	20/03/23	21/04/23	02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
	02/05/23	02/06/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
8 Formations supérieures	20/03/23	21/04/23	02/05/23	30/05/23	22/06/23	04/07/23
	02/05/23	02/06/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
9 TRE	13/02/23	14/03/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
10 Recrutement JF BTP	21/01/23	24/02/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàC 2023

Thématiques	Lancement (publication)	Échéance	Présélection	Présentation GTP (PM date CA)	Préparatoire CA	CA
11 BTP BTP	20/01/23	24/02/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
12 Recrutement/mise en relation	20/01/23	24/02/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
13 Alumni/cooptation	20/01/23	24/02/23	04/04/23	18/04/23	16/05/23	30/05/23
	04/04/23	05/05/23	16/06/23	04/07/23	07/09/23	19/09/23
	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23

Planification lancement, échéance et phases de sélection AàC 2023

Thématiques

Lancement (publication)

Échéance

Présélection

Présentation GTP (PM date CA)

Préparatoire CA

CA

Annuel
06/22-06/23

14

Pass Apprentissage BTP

30/06/22

30/06/23

07/12/22

20/12/22

05/01/23

17/01/23

21/12/22

17/01/23

09/02/23

21/02/23

24/01/23

21/02/23

09/03/23

21/03/23

20/02/23

21/03/23

05/04/23

18/04/23

20/03/23

18/04/23

16/05/23

30/05/23

02/05/23

30/05/23

22/06/23

04/07/23

06/06/23

04/07/23

07/09/23

19/09/23

29/08/23

19/09/23

05/10/23

17/10/23



Planification lancement, échéance et phases de sélection AàC 2023

Thématiques	Lancement (publication)	Échéance	Présélection	Présentation GTP (PM date CA)	Préparatoire CA	CA
TP III – Innovation et performance	28/07/23	25/08/23	18/09/23	17/10/23	16/11/23	28/11/23
	05/09/23	03/10/23	31/10/23	28/11/23	07/12/23	19/12/23
	29/09/23	30/10/23	21/11/23	19/12/23	Janvier 24	Janvier 24

Vision annuelle de la planification AàP 2023

Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

17/12
2021

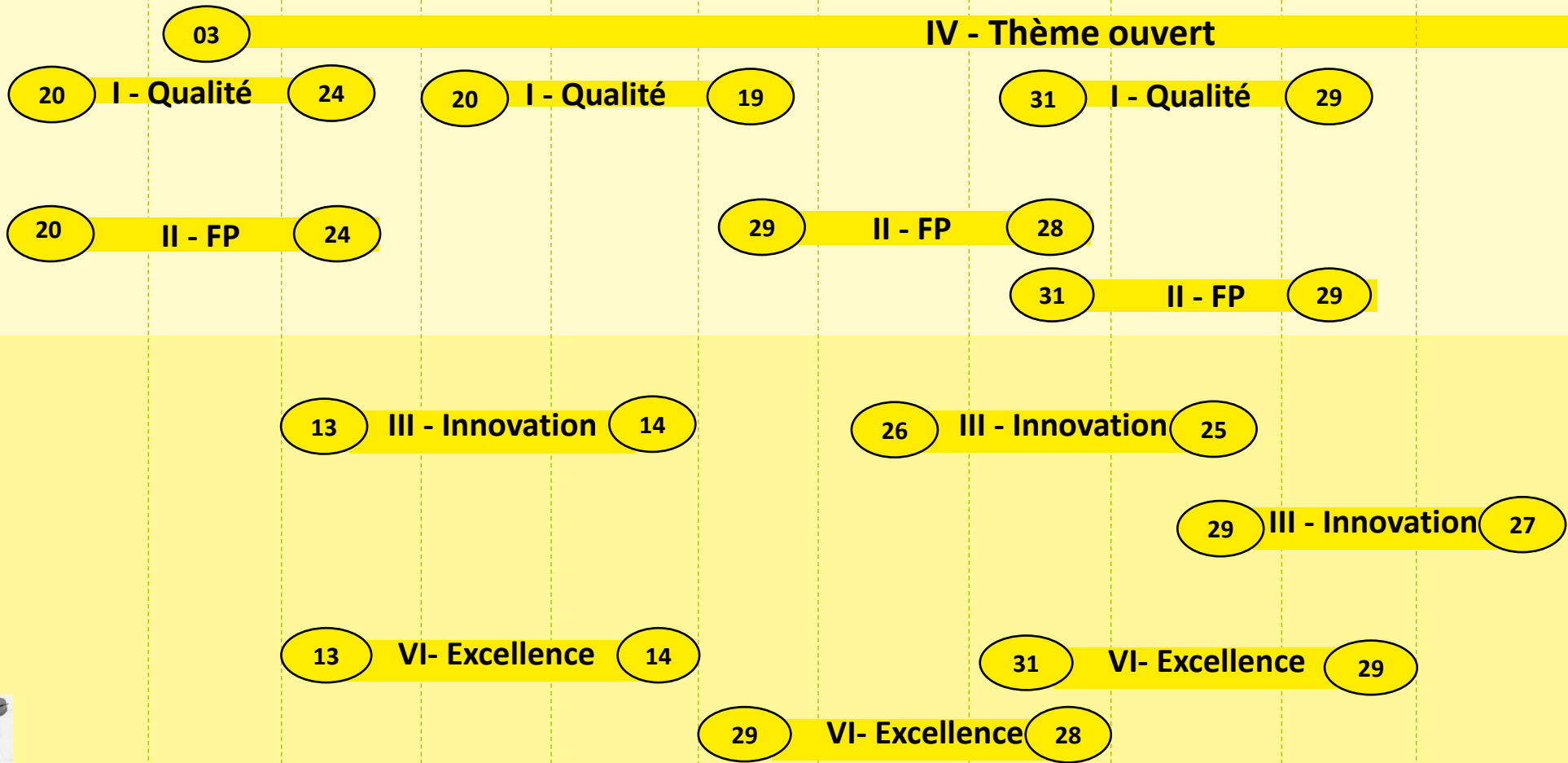
V - Investissement innovant

31/12/24

IV - Thème ouvert

31/12/23

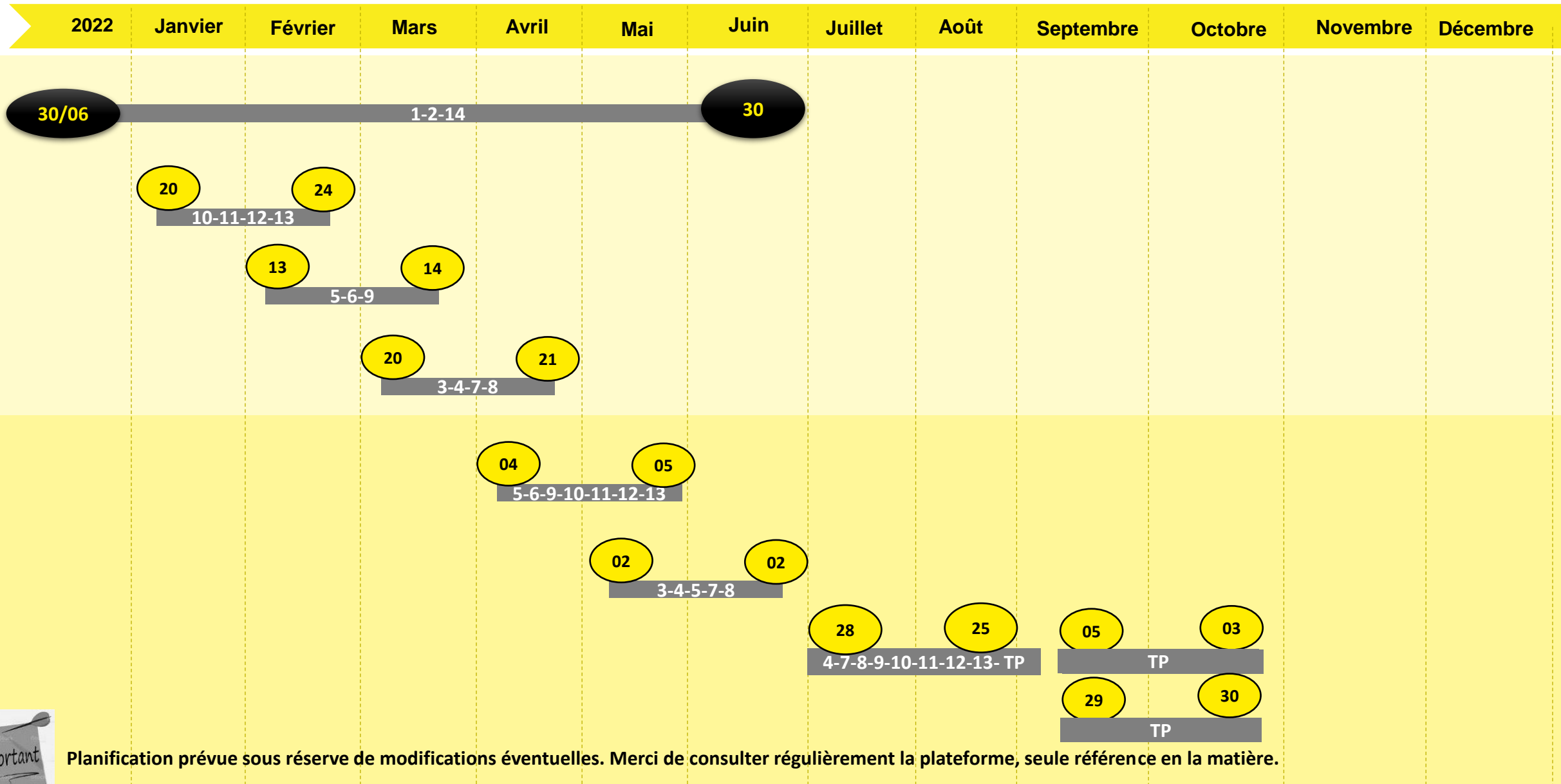
Appels à projets



Planification prévue sous réserve de modifications éventuelles. Merci de consulter régulièrement la plateforme, seule référence en la matière.

Vision annuelle de la programmation AàC 2023

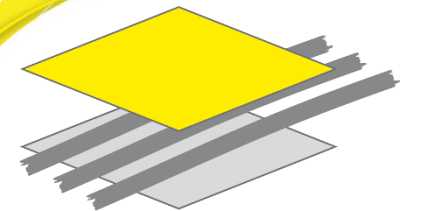
Appels à candidatures



Planification prévue sous réserve de modifications éventuelles. Merci de consulter régulièrement la plateforme, seule référence en la matière.

Pour plus d'informations
appels-a-projets-cccabtp.fr

Hot line : 01.40.64.26.76
Du lundi au vendredi
09h-12h - 14h-17h



CCCA-BTP